

# Histoire de la CASA

Le territoire de la CASA s'étend de la mer à la montagne avec, en son centre, Sophia Antipolis.

**14 communes au départ puis 24 communes depuis 2012, allant du littoral jusqu'au haut pays, ont décidé de confier à la CASA (Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis) l'exercice de certaines compétences sur la base d'engagements consignés dans une charte de développement.**

Le territoire de la Communauté d'Agglomération Sophia Antipolis (CASA) s'étend de la mer à la montagne avec en son centre la 1<sup>ère</sup> technopole européenne, Sophia Antipolis.

## La charte fondatrice de la CASA :

- › Une communauté reposant sur le volontariat des communes,
- › Une « communauté de destin » fondée sur la solidarité,
- › Un projet commun garant des identités et des cultures locales,
- › Une priorité donnée aux équipements structurants d'intérêt communautaire,
- › Un développement économique maîtrisé,
- › Une politique de l'habitat équilibrée,
- › Une priorité aux transports communs,
- › Un partenariat fort avec l'ensemble des acteurs institutionnels,
- › Le respect des souverainetés communales,
- › Un projet communautaire évolutif.

Antibes Juan-les-Pins | Bézaudun-les-Alpes | Biot | Bouyon | Caussols | Châteauneuf | Cipières | Conségudes | Courmes | Coursegoules | Gourdon | Gréolières | La Colle-sur-Loup | La Roque-en-Provence | Le Bar-sur-Loup | Le Rouret | Les Ferres | Opio | Roquefort-les-Pins | Saint-Paul-de-Vence | Tournettes-sur-Loup | Valbonne Sophia Antipolis | Vallauris Golfe-Juan | Villeneuve Loubet

**24 communes allant du littoral jusqu'au haut pays**



